

L'ACCEPTATION DU HANDICAP EN FORMATION

Fiche Ressource RHF - Webinaire du 14 avril 2026

DÉFINITION

Le **déni** est un **mécanisme de protection inconscient face à une réalité perçue comme trop difficile à accepter.**

L'acceptation du handicap est toujours **un chemin individuel**, influencé par **des facteurs personnels, sociaux et environnementaux.**

UN PROCESSUS GRADUEL

Ce modèle est indicatif car chaque situation est unique :

- 1) **Choc** : "Ce n'est pas possible !"
- 2) **Rejet** : " Ca ne me concerne pas !"
- 3) **Colère** : " Pourquoi moi ?"
- 4) **Négociation** : " Si je fais des efforts..."
- 5) **Tristesse** : Prise de conscience douloureuse
- 6) **Acceptation** : Réintégration dans l'identité

DES SIGNAUX FAIBLES

- **Dans le comportement** : Surcompensation, abandon ou évitement...
- **Dans l'attitude** : Irritation, malaise, gêne, agacement, agressivité...
- **Dans le discours** : Dédramatisation, minimisation, changement direct de sujet, mise en avant d'autres compétences...

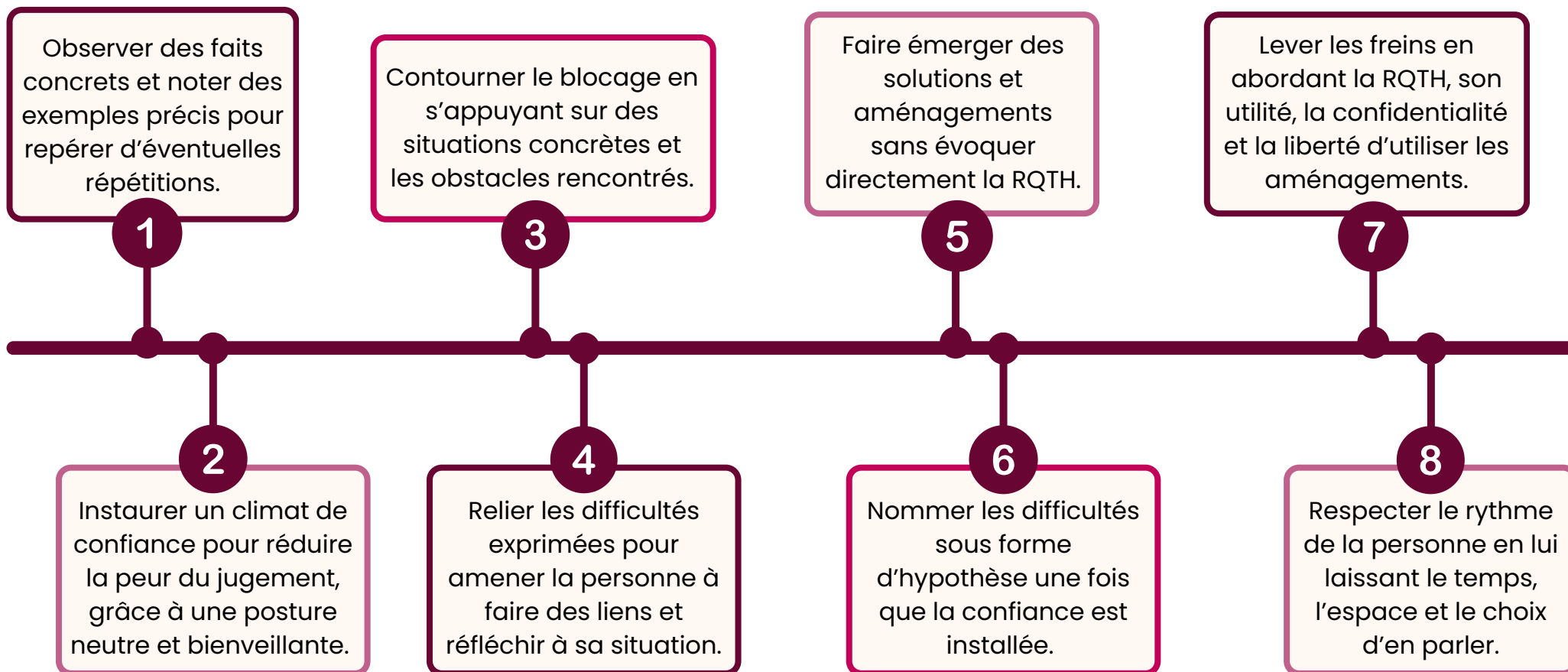
Chaque personne va expérimenter "son propre déni"

Chaque situation de handicap est différente, et peut être vécue différemment : chaque personne a son caractère, son parcours de vie, ses possibilités...



Il n'y a donc pas **UNE solution universelle**, mais plutôt une **méthode à adapter en fonction de chaque situation**

LE RÉFÉRENT HANDICAP DANS LA MISE EN PLACE DE CETTE MÉTHODE



LES PARTENAIRES MOBILISABLES :

Des interlocuteurs internes et externes peuvent être sollicités dans le respect du consentement de l'apprenant :

- L'équipe pédagogique
- Les partenaires spécialisés du handicap
 - **Cap Emploi** : Insertion et maintien dans l'emploi
 - **MDPH** : Reconnaissance et aides
 - **AGEFIPH / FIPHFP** : aides, conseil, suivi...
- Les professionnels de santé, psychologues, assistants sociaux, associations, Missions Locales...

TOUJOURS GARDER À L'ESPRIT QUE :

Le déni est un mécanisme qu'il ne faut pas toujours considérer comme négatif, car il peut aussi permettre à la personne de se préserver.

Ce n'est que lorsque toutes les conditions sont réunies que la personne peut commencer à sortir progressivement de ce processus.

L'accompagnement se fait pas à pas, en gardant toujours à l'esprit que la personne reste actrice de son parcours.

LES SOURCES :

- Organisation Mondiale de la Santé, (2011), Rapport, « Rapport mondial sur le handicap »
- Association Léa, Article « Jeune adulte, comment accepter son handicap après le diagnostic ? »
- Handinova (5 février 2026), Article « Les différentes phases d'acceptation du handicap ».
- Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2025), Guide, « Guide de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur ».
- Institut français de Psychanalyse (Mars 2017), Article « Déni et Dénégation ».
- Site de la psychiatre et psychothérapeute Laure Calamy, Article « Le déni de la souffrance psychique ».
- Mon parcours handicap.gouv (2020), Article « Comment compenser le handicap en formation ».
- La Communauté de l'Inclusion, (2025), Article « La courbe du deuil et le changement dans l'accompagnement chez les jeunes ».
- Elisabeth Kubler-Ross (1969), Livre « Sur le chagrin et sur le deuil ».
- Pierre Ancet (2023), Livre « Handicap visible, handicap invisible »
- Radiance Mutuelle (2024), Article « Le Handicap invisible, mieux le comprendre et mieux l'accompagner »
- Hélène Perland (2026), Livre « Le Déni ».
- SINDUP, « Signaux faibles : Comment les détecter et en faire un levier stratégique ? »
- Académie de Grenoble, Prévention des Risques Psychosociaux, « Repérer les signaux faibles et alerter »